

n'en était pas venu à la conclusion que le bill n'est pas aussi justifié qu'il n'avait d'abord cru.

M. Chown: Qu'il me soit permis d'invoquer le Règlement. Sauf erreur, l'honorable député de Timmins a fait des observations en présentant sa motion, et voilà qu'il prend encore la parole. Le Règlement exige qu'un autre opinant se fasse entendre avant que l'auteur de la motion puisse parler de nouveau.

M. Howard: Au sujet de ce rappel au Règlement...

M. le président suppléant: La parole est à l'honorable député de Timmins.

M. Martin (Timmins): Il est vrai qu'il m'a été permis de parler pendant quelques minutes de ce bill que parraine, semble-t-il, l'aile créditiste du parti conservateur, à savoir les honorables députés de Bow-River, d'Acadia et de Jasper, ainsi que d'autres. Comme je l'ai dit l'autre jour, je me demande pourquoi ils appuient ce bill. Selon toute apparence, ils vont à l'encontre de la politique de leur parti et de la politique de leur chef. Ils font fi des observations de l'honorable député de Vancouver-Sud.

Au cours du débat sur le présent bill, ils ont voulu donner l'impression que l'Alberta tout entier appuie la mesure, qu'on est unanime à en reconnaître le bien-fondé et que seule quelques irresponsables s'y opposent. C'est loin d'être la vérité, et je ferai une observation qui brisera cet effort qui a pour objet de tromper la Chambre. J'ai ici le *Herald* de Calgary du jeudi 19 janvier, qui renferme de très intéressants propos sur ce débat. J'aimerais en citer certains passages. Entre autres:

Lorsque la Chambre des communes a été saisie de la mesure, mardi, M. Harold Winch, député social-démocrate, a à juste titre soulevé la question de l'intérêt national en cause dans le cas d'une société qui cherche à faire constituer en corporation une société de pipe-line.

Les points qu'il a soulevés ont certainement des rapports importants avec la question de la participation du Canada dans le développement de ses propres ressources. Il n'y a sûrement pas de meilleure place que la Chambre pour en discuter.

C'est exactement ce que les membres de notre parti ont essayé de faire à cet égard, et je m'empresse d'ajouter qu'ils ont eu beaucoup d'appui de la part du député de Vancouver-Sud, qui ne semble se faire aucune illusion à propos de ce bill. L'article continue:

M. Winch a rendu service en signalant que le bill constituerait en corporation l'*Aurora Pipeline Company*, propriété de la *Hudson Bay Gas and Oil Company*, de Calgary, qui, à son tour, appartient, dans une proportion de 68 p. 100, à la *Continental Oil Company Limited*, qui est une société américaine.

M. Winch a signalé qu'une entreprise canadienne, la *Foothills Pipeline Company Limited*, filiale d'une société possédée par des Canadiens, la *Pembina*

[M. Martin (Timmins).]

Pipelines Limited, demande aussi la permission d'exporter les dérivés, bien que par une voie différente et avec des objectifs différents de ceux de l'*Aurora*.

Et il ajoute:

«Il faudrait se demander sérieusement» si le fait de constituer l'*Aurora* en corporation serait à l'avantage de l'Alberta, a-t-il déclaré. Et nul doute que la Chambre des communes devrait y réfléchir.

C'est une chose que notre groupe a signalée plus d'une fois. Cela nous a toujours attiré le mépris de l'aile créditiste du parti conservateur. Ces gens ont tenté de nous faire croire que c'est nettement dans l'intérêt de l'Alberta et que cela a l'appui de toute la province.

L'article poursuit:

La proposition *Foothills* permet la participation des Canadiens et un large contrôle par une entreprise canadienne. C'est une considération à laquelle ces organismes doivent accorder le plus de poids.

L'honorable député de Vancouver-Sud a signalé très clairement que le présent bill, dans sa forme actuelle, est tout à fait contraire à la politique préconisée par le premier ministre et par le parti conservateur, et c'est une chose sur laquelle le Parlement devrait certes s'arrêter davantage. On nous a dit de ne pas nous inquiéter à cet égard. On nous a dit qu'après tout, il y a des offices qui régissent les combustibles, tant à l'échelon national que provincial, et qui s'occuperont de ces détails. L'article du *Herald* de Calgary en parle. Je le cite:

Les offices ont, en effet, les moyens et le personnel voulus pour évaluer les aspects techniques de toutes les demandes du genre. Mais une opinion strictement technique n'est pas suffisante en soi. Il faut tenir compte aussi du point de vue canadien et il faut remercier M. Winch de l'avoir exposé à la Chambre. Ses collègues feraient bien de tenir compte de ce point de vue.

Une des principales objections au présent bill, c'est qu'on ne tient aucun compte de ce point de vue canadien au sujet de la mise en valeur des ressources du Canada.

Le pétrole et le gaz sont parmi les ressources les plus précieuses et les plus importantes du Canada. Le grand public canadien, qui consomme ces produits, a été très gravement dupé à la suite de la vente de ces ressources à des intérêts particuliers du domaine de la production. Nous en avons vu un exemple au cours du débat sur le pipe-line en 1956. Quelques particuliers ont réalisé des fortunes à ce moment-là et, naturellement, les consommateurs actuels et les générations futures devront faire les frais de ces fortunes. On a inclus un montant d'argent inutile dans le coût de la vente de ces produits à l'avantage de quelques particuliers privilégiés, et c'est le genre de choses dont nous pouvons fort bien nous passer au Canada, pour ce qui est